

Message électronique déposé sur le site internet ouvert pour l'enquête concernant la carrière des roches bleues à Usclas-du-Bosc

16/05/17 14:10

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

par le présent mail, nous tenons à vous faire part de nos observations, voire réticence, au renouvellement et à l'extension de l'autorisation d'exploitation de la carrière "Roches Bleues" sise à Usclas du Bosc.

En effet, dans l'avis de l'autorité environnementale, plusieurs points sont erronés.

- le principal concerne le trafic routier bien vite évacué dans le paragraphe "Environnement Humain" :

il est précisé que la production demandée "est équivalente à celle actuellement autorisée et le trafic lié à l'exploitation des produits fini n'est pas modifié en terme de rotation (...) une analyse approfondie est nécessaire pour s'assurer que les accès prévus permettant une visibilité suffisante pour assurer la sécurité des accès routiers à la carrière."

Mais la sécurité actuellement n'est pas assurée :

- de part l'état et la configuration de la route située entre Loiras et la carrière (étroitesse, virages sans visibilité, ...) et par les dégradations faites par lesdites rotations sur la route départementale refaite il y a peine 2 ans située sur la Commune du Bosc entre Loiras et l'autoroute A75.

- de part le trafic routier lui même et les horaires et fréquences des rotations. la majeure partie des rotations sont effectuées actuellement entre 7h et 9h du matin, fin de matinée, début d'après midi. Ces horaires correspondant au départ des habitants pour le travail, et pour les enfants pour l'école, le collège et le lycée.

Le Croisement sur la route entre Usclas du Bosc et Loiras entre le Bus scolaire et les camion s'avère dangereux voire impossible sans manoeuvres délicates avec nombre d'enfants embarqués. L'embouteillage à l'entrée de la Carrière de Camions stockés en vrac sur le bas côté inexistant de la route, l'étroitesse et l'absence de visibilité du virage en tête d'épingle entraînent quotidiennement une mise en danger des automobiliste usclasiens.

Sur le trajet entre Loiras et l'autoroute A75 se situe l'école de St Martin du Bosc, école Maternelle et primaire. La vitesse des camions, les caractéristiques de la route, la dégradation de celle due aux camions, entraînent quotidiennement la mise en danger des enfants et parents accompagnants.

Alors oui une étude, non pas simplement sur la visibilité de l'accès, mais sur tout le trajet entre l'autoroute et la carrière doit être effectuée pour confirmer l'absence de dangerosité.

En absence d'une telle étude, l'autorisation ne peut être

- les secondaires, non moins important, concernent les vibrations, les poussières et le paysage : ces points sont également rapidement évacués sous prétexte que les 2 premiers seraient de niveaux respectant les exigences requises, le troisième démontrant que la carrière n'est pas visible de points non visible depuis la carrière... Pour les vibrations, celles-ci sont réellement ressenties par les habitants d'Usclas du Bosc, et par le passé quelques fissures sont apparues sur des habitations, non sans

lien avec la carrière.

Pour les poussières, elles aussi elles sont bien présente sur Usclas.

alors il est recommandé de s'assurer à posteriori du respect des exigences réglementaires, mais une fois l'autorisation donnée, l'expérience montre que l'exploitant fait se qu'il veut.

Pour le paysage, la carrière et les récents travaux (sans attendre l'autorisation ? ...)
sont bien visible depuis Loiras, et notamment entre le Viala et Loiras.

Ce paysage transformé porte également préjudice à la valeur des habitations d'Usclas, tout comme la dangerosité de la circulation.

Alors, comme la majeure partie de la population d'Usclas, nous sommes contre le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploitation.

Régis et Myriam CHATEAU

15 rue de la Vierge

34700 Usclas du Bosc